



De commerçant à salarié pour une algérienne

Par **N1402**, le **24/10/2014** à **11:47**

Bonjour

Je suis titulaire d'un récépissé commerçant, a le droit d'exercer une activité autre que salariée. Je voulais, déjà savoir si je pouvais avoir le droit de travailler en attendant mon changement de statut de commerçant à salarié(j'ai signé un CDI dans l'immobilier depuis décembre 2013). J'attends depuis février dernier, j'ai eu droit a deux récépissés donc, et je n'ai toujours pas le droit de travaillé. J'ai écrit une lettre de motivation pour avoir une carte de 10 ans. Je suis titulaire d'un diplôme de grande école(journalisme), je suis sur le territoire français depuis 2009.

J'ai deux questions: ai-je le droit de demander une autorisation de travail(ou la demander?), malgré la mention inscrite sur mon récépissé

2)- Ai-je des chances pour avoir ma carte d'un an ou de dix après 5 ans en France malgré le CDI que j'ai signé ne soit pas dans le domaine de mes études?

Je suis un peu fatiguée de n'avoir que des récépissés et qui plus je n'ai pas le droit de travailler depuis le temps.

Merci de votre aide.